



N° 2025_071

FINANCES – Décision modificative n°2 – Budget communal

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 29 septembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 6 octobre 2025 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Isabelle BRIARD, Éric DODET, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Florence MARQUES DA SILVA, Jean-Marc MASSE, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Marie-Françoise QUERE, Bruno GUITTARD, Christiane BRESSION, Christine ADRIAN, Charline MARTINEAU, Joël GIRARD, Carl LEQUERTIER et Raymond DOUARE.

En exercice : 21

Quorum : 11

Présents : 19

Votants : 21

Excusés :

Sébastien GALERON, Jean-Luc FOURNIER

Pouvoirs :

Sébastien GALERON Dominique RENAULT

Jean-Luc FOURNIER..... Eric DODET

Secrétaire de séance : Joël GIRARD

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-11 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2025-015 du 10 mars 2025 adoptant le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2025 ;

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le projet de décision modificative s'équilibre comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-84111-01 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0.00 €	27 877.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	27 877.00 €	0.00 €	0.00 €
D-8541-020 : Créances admises en non-valeur	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-8542-020 : Créances éteintes	1 400.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	1 400.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-741121-020 : Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	29 477.00 €
R-74888-020 : Autres attributions et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 220.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	43 697.00 €
R-752-020 : Revenus des immeubles	0.00 €	0.00 €	14 220.00 €	0.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	14 220.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 400.00 €	30 877.00 €	14 220.00 €	43 697.00 €
INVESTISSEMENT				
R-1323-321 : Subv. non transf. Départements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
D-2313-321 : Constructions (en cours)	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	20 000.00 €
Total Général		49 477.00 €		49 477.00 €

Les montants sont exprimés en € TTC

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°2 du budget principal ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document afférent à cette décision modificative.

A Saint-Ay, le 10 OCT. 2025

Le Maire,

Frédéric CUIILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le 10 OCT. 2025
Et de l'affichage le 10 OCT. 2025

Secrétaire de séance :

Joël GIRARD